



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

Réf. : SC/PB/NM/10-05-2012

Société Générale
29 boulevard Haussmann
75009 Paris

A l'attention de **Monsieur Frédéric Oudéa**
Président Directeur Général

Paris, le 11 mai 2012

Objet : Montée de la Société Générale au capital de France Télécom SA

Monsieur,

Nous avons noté la toute récente montée de la Société Générale au capital de France Télécom SA¹. Avec 159.475.905 actions France Télécom et 6,02% des droits de vote de la société, vous devenez le second actionnaire de notre entreprise, derrière l'État (26,97%), et devant les personnels de l'entreprise, qui détiennent 4,61% du capital, essentiellement par le biais du plan d'épargne d'entreprise.

Nous avons également noté que votre banque a, pour l'exercice 2011, abandonné la distribution de dividende², dans le but de préserver 500 millions d'euros pour consolider ses fonds propres et être mieux à même de faire face à la crise financière.

De leur côté, à l'instigation de la CFE-CGC/UNSA et de l'ADEAS (Association pour la défense de l'épargne et de l'actionariat des salariés de France Télécom-Orange) et au travers du Fonds France Télécom Actions du plan d'épargne groupe, les actionnaires salariés de France Télécom proposent cette année une résolution (la résolution « A », qui amende la troisième résolution proposée par le Conseil d'Administration de notre entreprise³) visant à ramener le dividende de 1,40 euro par action à 1 euro par action.

En effet, distribuer 1,40 euro par action revient à distribuer 96% du résultat net de l'exercice aux propriétaires de la maison mère France Télécom SA. Réduire le dividende à 1 euro permettrait à France Télécom de préserver plus d'un milliard d'euros de fonds propres. Notre entreprise doit également faire face à la crise mondiale, qui amène les ménages et les entreprises à réduire leurs dépenses en télécommunications, mais aussi à un contexte concurrentiel durci par l'arrivée de Free Mobile sur le marché français. L'investissement dans les réseaux (fibre, 4G mobile, développement des réseaux sur les marchés de croissance) et dans l'innovation est donc crucial pour permettre à France Télécom de rester compétitive sur le marché des télécommunications, en France et dans le monde.

.../ ...

¹ <http://www.cbanque.com/actu/30129/la-societe-generale-franchit-le-seuil-de-5-du-capital-de-france-telecom#>

² http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/11/08/la-societe-generale-a-cede-10-milliards-d-euros-d-actifs-depuis-juillet_1600265_3234.html

³ http://www.orange.com/fr_FR/finance/ag/att00022412/FR_projetderesolutions_AG2012.pdf

.../ ...

Diminuer le montant des dividendes permettra également de soutenir le cours de l'action France Télécom, très chahuté par les marchés : l'action a perdu plus de 17% de sa valeur depuis le début de l'année... et 60% depuis 2007. Aujourd'hui à 10,55 euros, elle serait vraisemblablement plus proche de 17 à 18 euros si l'entreprise n'avait pas distribué 6,90 euros de dividende par action pour les exercices 2007 à 2011 inclus.

La réduction du dividende sera donc bénéfique pour tous les actionnaires de France Télécom, en protégeant la valeur de leur capital et en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance à l'entreprise pour les prochains exercices.

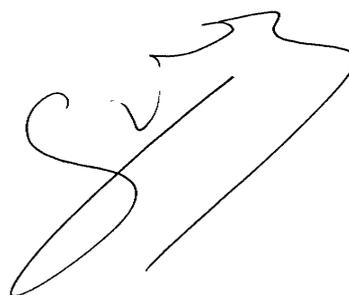
Aussi, nous espérons que, détenant plus de 6% des droits de vote à la prochaine Assemblée générale mixte de France Télécom, le 5 juin prochain, vous soutiendrez la démarche des personnels de France Télécom pour voter la résolution A plutôt que la résolution 3. Dès lors, nous représenterions ensemble plus de 10% des voix.

Soutenu par votre position publique, ce comportement d'actionnaires responsables ne pourra laisser insensible ni l'État, qui détient 13,23% du capital de France Télécom, ni le FSI, qui en détient 13,5%. Les petits porteurs (et le grand public) y verront certainement également un signal positif et digne d'être suivi.

Ne doutant pas que vous ferez pour notre entreprise ce que vous avez fait pour la vôtre, et dans l'attente de votre position sur cette question, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.



Patrice BRUNET
Président de l'ADEAS



Sébastien CROZIER
Président de la CFE-CGC/UNSA
France Télécom-Orange